

16 octobre 2026

Xavier Barth et Thierry Flandre réélus à la tête de l'UNICEM Île-de-France et du collège BPE d'Île-de-France

Réunis le 29 septembre dernier, les représentants de la filière des industries de carrières et matériaux de construction d'Île-de-France ont renouvelé leur confiance à Xavier Barth, réélu président de l'UNICEM Île-de-France, et à Thierry Flandre, réélu président du collège régional du béton prêt à l'emploi. Tous deux entament un second mandat avec la volonté de poursuivre les actions engagées pour défendre les intérêts des entreprises de la filière, préserver les implantations nécessaires à l'approvisionnement de la région et mieux faire connaître les matériaux produits en Île-de-France.



©UNICEM IDF – Tout à droite, Xavier Barth, à sa gauche, Thierry Flandre.

Xavier Barth poursuit son engagement à la présidence de l'UNICEM Île-de-France

Directeur logistique France du groupe **EQIOM**, Xavier Barth est implanté professionnellement en Île-de-France depuis plusieurs années et connaît particulièrement bien l'environnement socio-économique de la filière.

Avant de prendre la présidence de l'UNICEM Île-de-France, il a notamment présidé le collège béton régional. Il est également engagé dans plusieurs instances de représentation de la profession, notamment auprès de l'**AUTF, de la Communauté Portuaire de Paris, d'HAROPA et de la CERC Île -de-France.**

Réélu pour un second mandat, Xavier Barth entend poursuivre les actions engagées afin de **mieux faire connaître les activités de la filière et de défendre les installations indispensables à l'approvisionnement de l'Île-de-France.**

Dans une région fortement urbanisée et soumise à d'importants besoins en matériaux pour la construction et l'aménagement, la préservation des sites de production, de transformation et de distribution constitue en effet un enjeu essentiel pour maintenir un approvisionnement de proximité.

Xavier Barth poursuivra également son implication dans les instances nationales de l'UNICEM, où il représente les présidents des délégations régionales au sein du Bureau national.

Thierry Flandre réélu à la présidence du collège BPE d'Île-de-France

Thierry Flandre a pour sa part été réélu à la présidence du **collège BPE – béton prêt à l'emploi – d'Île-de-France.**

Engagé lui aussi dans un second mandat, il continuera de porter les intérêts des producteurs de béton prêt à l'emploi de la région, avec une attention particulière portée à **la préservation des implantations des unités de production existantes.**

Cette présence au plus près des besoins constitue un enjeu majeur pour une activité dont le fonctionnement repose sur la proximité entre les centrales de production et les chantiers qu'elles approvisionnent.

Thierry Flandre entend également poursuivre les actions de communication destinées à mieux faire connaître **les caractéristiques et les performances des bétons produits par la filière**, en réponse aux exigences de la construction et aux évolutions réglementaires.

Son second mandat sera enfin marqué par le développement d'actions consacrées aux **bétons à empreinte carbone réduite**, afin de mieux faire connaître les solutions développées par les producteurs pour accompagner la décarbonation de la construction.

Approvisionnement, proximité et décarbonation au cœur des enjeux franciliens

Ces deux réélections s'inscrivent dans la continuité du travail mené par l'UNICEM Île-de-France pour représenter une filière essentielle au fonctionnement et à l'aménagement de la région.

Dans un territoire soumis à de fortes contraintes foncières, logistiques et environnementales, **la préservation d'un maillage de sites de production et de distribution constitue un enjeu stratégique** pour limiter les distances de transport et répondre aux besoins des chantiers franciliens.

Parallèlement, l'évolution des produits et des procédés, et notamment le développement de matériaux à empreinte carbone réduite, accompagne les nouvelles exigences environnementales de la construction.

À travers leurs seconds mandats respectifs, Xavier Barth et Thierry Flandre poursuivront ainsi un même objectif : représenter les entreprises de la filière, défendre leurs conditions d'activité et mieux faire connaître leur contribution aux besoins de construction et d'aménagement de l'Île-de-France.

À propos de l'UNICEM

L'Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction (**UNICEM**) fédère les entreprises qui produisent les matériaux minéraux essentiels à la construction et aux travaux publics. Elle représente, promeut et défend les intérêts collectifs de la filière. Elle s'appuie sur deux syndicats adhérents : le Syndicat national du béton prêt à l'emploi (**SNBPE**) et l'Union nationale des producteurs de granulats (**UNPG**). Elle réunit également plusieurs syndicats associés spécialisés, parmi lesquels le **FILMM** (isolants en laines minérales), le **SNPB** (pompage du béton), le **SNROC** (roches ornementales), le **SYNAD** (adjuvants), le **SYNFAD** (durcisseurs) et l'**UPGV** (grès des Vosges). Ensemble, ces entités portent les enjeux économiques, sociaux et environnementaux du secteur, et accompagnent sa transition vers des pratiques durables et responsables, notamment avec le concours de l'association **UNICEM entreprises engagées** qui pilote le Label RSE Industries minérales du secteur.

L'UNICEM compte 900 entreprises adhérentes (TPE, ETI, groupes internationaux) et 3 400 sites. Elle représente un chiffre d'affaires de plus de 7 milliards d'euros, soit 75 % du chiffre d'affaires de la filière en France.

